

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY

DEVANT LE 20ème CONGRES DE

L'U.N.I.O.P.S.S.

Palais des Congrès le 26 Novembre 1985

---

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

C'est pour moi un plaisir tout particulier, que d'accueillir à Lille le 20ème Congrès de l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux. Un plaisir pour le Maire de cette ville, dont la tradition sociale n'est plus à démontrer. Un plaisir pour l'ancien Premier ministre, qui sait l'importance, quantitative et qualitative, du secteur associatif sanitaire et social.

Pour ses 130 associations et fédérations, qui elles-mêmes gèrent plus de 6000 établissements et services, l'UNIOPSS couvre pratiquement l'ensemble de ce secteur, qu'elle soutient par ses conseils et son assistance. A ce titre, elle est un partenaire de poids des pouvoirs publics et un acteur essentiel de la politique sociale de notre pays.

La présence aujourd'hui de M. Jean GATEL, que je suis heureux de saluer, celle, jeudi, de Madame Georgina DUFOIX témoignent d'ailleurs de l'estime et du soutien que vous manifeste le gouvernement. Pour ma part, je tiens à vous rendre hommage pour l'ensemble de votre action. C'est l'hommage, vous le savez, d'un fervent partisan du mouvement associatif, fondateur du mouvement Léo Lagrange et aujourd'hui président de la Fédération Mondiale des Cités-Unies.

Cet hommage, je veux vous l'adresser au travers de la personne de votre Président national, M. François BLOCH-LAINE, un homme pour qui j'ai la plus grande estime et que je suis particulièrement heureux d'accueillir aujourd'hui.

Monsieur le Président, vous avez choisi de tenir votre congrès à Lille et je vous en remercie. Vous allez ainsi permettre à des centaines de personnes de découvrir une ville qu'elles ne connaissent pas, sinon par quelques clichés négatifs qui ont la vie dure.

Lille, vous le verrez, est une belle ville, même si ses propres habitants l'ont eux-mêmes longtemps ignoré. Depuis une quinzaine d'années, nous nous employons à effacer les marques, je dirai même les blessures, que lui a causé la seconde révolution industrielle. Peu à peu réapparaît la ville des 17 et 18èmes siècles qui, à l'époque, faisait

.../...

l'admiration des visiteurs.

De l'ère industrielle demeure un autre héritage, dont nous devons cette fois nous féliciter. C'est la tradition sociale, dont je parlais tout à l'heure. En cette matière, Lille a toujours été une ville pionnière. Son bureau d'aide sociale, qu'on appelait jadis le bureau de bienfaisance, reste l'expression d'une priorité permanente de la municipalité : la solidarité.

Aujourd'hui, la solidarité avec les plus démunis exige de nouveaux efforts de la collectivité et surtout une adaptation des interventions aux nouvelles situations de détresse générées par la crise. A Lille, je veux le souligner, notre tâche est facilitée par la richesse du tissu associatif, qui permet cette approche plus personnalisée.

Si j'ai tenu à vous parler ainsi de ma ville, c'est pour vous montrer combien vous êtes ici chez vous. Bienvenue à Lille aux militants de l'action sociale que vous êtes et meilleur succès à vos travaux, dont le thème est précisément l'adaptation aux mutations.

L'ancien Premier ministre se réjouit tout autant, je dois le dire, de l'importance de la vie associative française. Si j'ai, à maintes reprises, plaidé pour sa réhabilitation, c'est parce qu'elle est, pour moi, un élément fondamental de la société civile.

Les associations sont des lieux de rencontre des citoyens, des lieux de formation à la vie démocratique, des instruments pour le partage des responsabilités et le débat d'idées, des moyens privilégiés d'initiatives, de réalisations sociales ainsi que des forces de proposition. Elles sont donc une forme d'organisation collective, qu'il faut non seulement préserver, mais développer.

L'Etat doit conserver le rôle déterminant qui lui est reconnu. Mais il ne peut et ne doit pas tout faire.

Il ne peut pas tout faire, parce qu'il ne dispose pas toujours de la souplesse nécessaire, particulièrement dans les domaines qui sont les vôtres.

Il ne doit pas tout faire, parce qu'un état démocratique moderne se mesure à l'équilibre de ses pouvoirs, à la liberté de ses citoyens au partage des responsabilités entre la puissance publique et la société civile.

Et puis je dirai qu'il ne doit pas tout faire, parce que nous devons lutter contre toutes les formes de massification.

Au fur et à mesure que nos sociétés progressent, elles deviennent de plus en plus complexes. C'est vrai des mécanismes de production, mais c'est aussi de plus en plus vrai des comportements sociaux, qui ont tendance à se

diversifier. Le rôle des gouvernements est donc de favoriser cet épanouissement personnel, souhaité par les Français.

Le favoriser, c'est notamment encourager l'action des associations, mais en respectant la diversité, le pluralisme et l'indépendance du monde associatif.

Je voudrai, pour terminer, aborder plus précisément le problème de la protection sociale. L'évolution de la société, les conséquences de la crise, et la plus dramatique d'entre elles le chômage, nécessitent une nouvelle réflexion globale sur ce thème. Comment répondre à la diversité de la demande, comment concilier la politique sociale de l'Etat et un traitement personnalisé, tel qu'il semble souhaité par les Français ?

A l'heure où l'opposition ne cache pas son désir de démanteler notre système de protection sociale, démantèlement qui conduirait à un minimum pour les plus démunis, les autres recourant au privé, il me semble capital de répondre à ces questions.

Pour ma part, je considère que nous devons résolument innover. Les français doivent pouvoir, en toute connaissance de cause, décider des sommes qu'ils souhaitent affecter à la protection sociale, des sacrifices qu'ils sont prêts à consentir pour elles. C'est pourquoi j'ai préconisé de distinguer le budget social de celui de l'Etat et de transférer

les financements des entreprises vers l'ensemble des revenus.

A partir de cette idée, je souhaiterai aller plus loin, dans le sens d'une protection individualisée des travailleurs, pour les périodes de rupture d'activité. Ce serait d'ailleurs répondre à l'aspiration des Français qui souhaitent bénéficier de plus de souplesse dans la gestion de leur vie professionnelle.

Pourquoi ne pas imaginer que chaque individu devrait à la société un certain nombre d'annuités de travail, qui pourrait être variable en fonction de la pénibilité ?

En échange, la collectivité contribuerait à la formation et à la retraite de chacun, assumerait ses frais de santé et les périodes d'interruption de travail, qu'elles résultent d'un choix ou d'une nécessité.

Je sais qu'une telle proposition peut sembler difficile à réaliser. Vous me permettrez de dire que le projet de création de la sécurité sociale a du sembler tout aussi utopique à beaucoup, au lendemain de la Libération.

Une protection individualisée suppose bien entendu qu'il existe un seuil de ressources en dessous duquel il est entendu qu'on ne peut descendre. C'est l'idée d'instaurer un minimum social garanti, destiné aux plus démunis et faisant

fonction de rempart contre la misère. La misère des laissés pour compte, la misère des fermes abandonnées, la misère des victimes de situations parfois ponctuelles, mais qui peuvent être l'amorce d'un processus de marginalisation.

Voilà ce que je souhaitais vous dire et qui est un peu ma contribution à votre débat.

Je vous dirai pour conclure que la réponse essentielle à nos questions se résume en un mot : la solidarité. Durant les trois ans et deux mois que j'ai passés à Matignon, c'est une idée qui ne m'a pas quitté. Confronté aux égoïsmes, aux tentations de repli sur soi, je n'ai cessé de dire que la réponse aux défis de notre temps passait par un renforcement de nos valeurs, particulièrement de la solidarité.

L'enjeu n'en est pas seulement humain, et le propos pas seulement pas généreux. Il s'agit avant tout d'éviter un éclatement de notre société et en cela c'est un problème qui nous concerne tous. Je sais que je n'ai pas à vous en convaincre.